**Le Référent Tête de Cordée**

**Le cadre**

Une fois définies les lignes politiques de la participation de l’établissement aux cordées, **des moyens doivent être mis en œuvre** (ETP, éventuelles décharges horaires, budget) au sein des services et des composantes concernés pour construire une équipe de travail.

Dans cette équipe de travail, est identifié un **référent** qui sera **l’interlocuteur privilégié du référent du collège ou du lycée partenaire ainsi que du référent académique pour les cordées de la réussite.**

Il participera à la qualité et à la continuité du dialogue établi dans le cadre de ce partenariat.

**Les missions**

* **Coordination de la mise en œuvre de la cordée selon la procédure et le calendrier en vigueur**

Co-construction des actions

Animation des comités techniques et comités de pilotage avec les différents partenaires et les établissements

Réponse à l’appel à projet

Signature des conventions

Suivi du financement

Archivage des pièces justificatives

* **Coordination des actions en lien avec les différents acteurs concernés**

Organisation des visites d’établissement, ateliers disciplinaires, rencontres avec les équipes pédagogiques

Organisation des partenariats associatifs ou d’entreprise dont les **interventions sont définies conjointement par l’EPLE et la tête de cordée** afin de garantir leur intégration dans la politique du collège ou du lycée et de permettre la mesure de leur réalisation effective ainsi que leur évaluation.

* **Organisation du tutorat et de l’accompagnement des étudiants tuteurs**

Formation, soutien, évaluation, capitalisation et continuité dans une logique d’alumni.

Vigilance quant à l’encadrement du tutorat pour les **élèves mineurs**

* **Recueil de l’adhésion et du consentement des familles** par le biais d’un acte d’engagement signé par les différentes parties prenantes
* **supervision de la relation tuteur/tutoré**
* régulation si nécessaire
* accompagnement des référents tuteurs
* **Elaboration de bilans d’étape et final**

Renseignement des indicateurs académiques (profil élèves, nombre de tuteurs mobilisés, évaluation, axes de progression…)

**Les ressources**

Page de l’académie de Lyon pour les Cordées de la réussite

<https://www.ac-lyon.fr/les-cordees-de-la-reussite-et-parcours-d-excellence-121814>

Textes officiels et ressources

<https://www.cordeesdelareussite.fr/Textes-officiels-et-ressources>

Pilotage et animation

<https://eduscol.education.fr/2768/ressources-pour-piloter-et-animer-les-cordees-de-la-reussite>

Guide méthodologique

<https://www.enseignementsup-recherche.gouv.fr/fr/guide-methodologique-destination-des-tetes-de-cordees-50237>

Liste des associations agréées par le MENJS

<https://www.education.gouv.fr/les-associations-agreees-par-l-education-nationale-6797>

Le mentorat

<https://www.jeunes.gouv.fr/le-mentorat-310>

Plateforme de formation

<https://mentor.gouv.fr/local/catalog/index.php>

Liste des référents académiques

<https://www.enseignementsup-recherche.gouv.fr/cid155725/www.enseignementsup-recherche.gouv.fr/cid155725/les-cordees-de-la-reussite-une-nouvelle-impulsion-pour-un-dispositif-qui-accompagne-les-eleves-dans-leur-parcours-du-scolaire-vers-l-enseignement-superieur.html>

Contact du service en charge de l'animation du dispositif piloté conjointement par le MESRI et le MENJS

cordeesdelareussite@education.gouv.fr